

Table ronde « Enjeux et perspective pour la recherche participative »

Présentation de l'intervention

En octobre 2024, le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie a invité des acteurs français des secteurs du grand âge et du handicap à échanger avec des scientifiques étrangers spécialistes de ces sujets afin de penser l'avenir d'un secteur en crise qui doit pourtant d'ores et déjà faire face au besoin croissant. Comment les réponses apportées à l'international peuvent-elles être source d'inspiration pour aborder les défis français ? Découvrez la table ronde « Enjeux et perspectives pour la recherche participative ».

Les liens tissés entre recherche, tiers secteur et parties prenantes débouchent-ils réellement sur des avancées pour le bien-être des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent ? Cette table ronde sera l'occasion de faire le point sur la recherche participative : ses réussites, ses conditions de bonne réalisation, mais également les difficultés rencontrées et les initiatives déployées pour les surmonter.

Playlist de rediffusion de l'événement :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLYezeAeKFE3Duro9w8N_DYmbEuPOIERjs

Les liens tissés entre recherche, tiers secteur et parties prenantes débouchent-ils réellement sur des avancées pour le bien-être des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent ? Cette table ronde est l'occasion de faire le point sur la recherche participative : ses réussites, ses conditions de bonne réalisation, mais également les difficultés rencontrées et les initiatives déployées pour les soutenir et les accompagner.

Modération par **Myriam Winance** (sociologue, CERMES3-Inserm).

Intervention introductory par **Dario Spini** (psychologie sociale, Université de Lausanne) « Recherche partenariale, participative, publique, citoyenne, collaborative... Un effet de mode ou une vraie opportunité ? ».

Discussion par **Alain Plattet** (chef de service de domaine « Vie de quartier » à la municipalité de Lausanne), **Valérie Hungetobler** (professeure et co-doyenne, Haute école de travail social et de la santé de Lausanne), **Léandre Guignier** (chargé de projet recherche participative santé, Université Lumière Lyon 2), communauté mixte de recherche Capdroits.

Intervention

Myriam Winance

Pour commencer, l'idée est que chacun d'entre vous, vous vous présentiez, en présentant aussi à partir de quelle position vous participez à cette recherche participative, ou vous vous engagez peut-être dans la cité pour faire de la recherche participative. On peut peut-être commencer avec Léandre.

Léandre Guignier

Bonjour à toutes et à tous. Je travaille à la boutique des sciences de l'université Lumière Lyon 2. La boutique des sciences est un dispositif porte d'entrée entre des associations qui ont comme ambition

d'aller vers la recherche, et des chercheurs et le monde de la recherche. Et donc, nous, à la boutique des sciences, on va accompagner, dans le cadre de nos actions, des associations, des étudiants et un peu aussi des chercheurs dans la construction de projets de recherche. Pour répondre à la question de ce que ça veut dire de participer, on a une vision un peu large. On va avoir une vision qui va dépendre de qui s'engage. On ne va pas avoir les mêmes modalités de l'engagement et de l'investissement pour les étudiants, pour les associations et pour les chercheurs. Juste en quelques mots, pour les étudiants, ce sont surtout des masterants, et ça va être un engagement assez particulier dans leur parcours de formation. Ils vont se retrouver assez tôt dans leur parcours à aller vers ce monde de la recherche participative, une recherche où ils ne sont pas les seuls maîtres à bord, mais où ils vont devoir accepter de travailler avec d'autres personnes. Pour les associations aussi, ça va être une expérience d'engagement particulière ; elles vont devoir accepter aussi ce regard extérieur du monde de la recherche sur leurs propres actions, sur des programmes parfois longs, donc, accepter de devenir ces lieux d'observation et s'insérer dans ces démarches collectives.

[Myriam Winance](#)

Merci. Dans cette recherche participative, en fait, il n'y a pas deux positions, chercheurs et personnes concernées, mais une diversité de positions. Cette table ronde a été conçue pour ça aussi, pour représenter cette diversité de positions. Justement, Alain, vous avez encore un positionnement qui n'est ni chercheur ni personne concernée, ni vraiment professionnel, mais encore autre chose, en fait.

[Alain Plattet](#)

Je travaille pour l'administration publique de Lausanne, en Suisse. Je suis directement sous le pouvoir politique et je m'occupe du domaine « Vie des quartiers ». Il y a une vingtaine de quartiers identifiés dans la ville de Lausanne. Mon rôle, c'est de fluidifier, dynamiser la qualité de vie des quartiers avec l'ensemble des acteurs socioculturels et le reste des partenaires actifs dans la vie sociale et culturelle des quartiers.

Ce n'est pas mon premier métier, ni dans l'administration publique ni en lien avec les démarches communautaires, mais je crois qu'au fil des années, dans cette position en tout cas aujourd'hui, j'ai un lien particulier à la recherche. Je me dirais également responsable de porter un regard de recherche sur ce que l'on fait dans les quartiers en étant strictement incapable, mais en disant en tout cas qu'il faut toujours avoir... On parlait avant d'evidence based, il faut en tout cas avoir des idées de bonnes pratiques et des évaluations qui nous permettent, à nous, travailleurs de l'administration publique, d'étoffer notre regard, de l'enrichir, de pouvoir comparer et critiquer ce qu'on est en train de faire. Je pense que ce n'est pas notre métier et qu'il faut des compétences pour le faire, mais j'ai la responsabilité aujourd'hui de porter, de rendre possible et d'assurer ce regard. Donc, je me sens aussi responsable d'une partie de ces recherches en étant un rouage et en me disant que je ne peux pas travailler si je n'ai pas du temps dédié à la collaboration avec la recherche pour fournir de l'information sérieuse, vérifiée et éprouvée, pour nos réflexions métier et aussi pour les politiques.

Ma position aujourd'hui, c'est de me sentir définitivement responsable de la recherche, et un des rouages collectifs, et je reviendrai sur comment on fait à Lausanne aujourd'hui.

[Dario Spini](#)

Deux choses pour compléter l'information et pour dire pourquoi j'ai beaucoup de plaisir à être ici.

D'abord, en étant directeur d'un pôle de recherche national, ma vie a changé. C'est-à-dire qu'avant, j'étais un chercheur qui devait tout faire : communiquer, être un expert dans les médias, montrer

que sa recherche était utile, produire de la recherche fondamentale... En fait, douze casquettes dans un métier. Je devais enseigner aussi, etc. Et en fait, la grosse différence, c'est que, tout à coup, on a eu des professionnels avec nous, notamment dans la communication, ou dans le transfert des connaissances. Je me suis dit « tiens, on est beaucoup plus puissant, en fait ». Il faut avoir les moyens, bien évidemment, mais lorsqu'on a une équipe de professionnels avec qui on peut travailler... Je pense que la collaboration, on doit apprendre à faire des réseaux, et je pense que le PPR, tous ces regroupements, mais aussi dans l'interdisciplinarité, dans l'inter-tout ce qu'on voudra, professionnalité, etc., il faut vraiment qu'on apprenne à travailler. Je suis très content de voir qu'il y a beaucoup de professionnels et de nouveaux professionnels aussi qui émergent.

[Valérie Hungetobler](#)

Je travaille à la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne. On est une petite délégation de Lausanne visiblement aujourd'hui !

Je dirais deux choses.

Premièrement, comme Dario, j'ai un parcours d'abord de chercheuse avec ces multiples tâches qu'on est censé assumer en tant que chercheur, mais j'ai aussi un ancrage dans une école de travail social. C'est-à-dire, et en Suisse, c'est vraiment... Ce n'est pas forcément partout pareil, mais il y a un côté, je crois, on a développé beaucoup depuis un certain nombre d'années maintenant l'idée que le travail social, c'est une discipline et une pratique professionnelle. Donc, de fait, il y a une inscription de la recherche qui est réalisée dans ce type de lieu qui émerge directement de ces liens très forts avec les gens qui sont sur les terrains professionnels, qui sont au front tous les jours, avec l'ensemble des publics, des personnes concernées. Très souvent, finalement, le type de recherche que l'on va mener émerge déjà de ces demandes, des questionnements qui nous sont posés, des confrontations. On suit et on accompagne nos étudiants qui font un bout de formation pratique, par exemple. Et c'est directement par ce prisme-là que l'on arrive à développer nos projets.

Et puis le travail social, j'ai envie de dire les valeurs mêmes du travail social, font que la participation, l'intégration, tous ces éléments-là sont l'ADN même du travail social. En tant que chercheur dans ce type d'institution, de discipline, on a une posture qui est que, moi, je me reconnais aussi bien dans la recherche fondamentale que tu décrivais que dans la recherche appliquée, sans faire de grande distinction parce que je ne vois pas comment on peut faire l'un sans l'autre, d'une certaine manière. On est sans arrêt en train de tisser des liens entre l'un et l'autre.

Voilà pour les premiers éléments.

[Myriam Winance](#)

Merci. Christophe... En fait, vous êtes deux... En fait, vous êtes quatre, donc, à ma gauche, nous avons l'équipe CapDroits, représentée par Christophe et Benoît, mais qui sont quatre, je les laisse expliquer pourquoi !

[Christophe](#)

Oui, nous sommes quatre, là, on est deux, mais je représente les textes des personnes qui ne sont pas là. C'est pour ça que je prends le rôle d'un narrateur, afin de lire leurs textes.

Là, c'est le texte de Marika. « C'est lors de la troisième conférence internationale scientifique et citoyenne, ConfCap, organisée par CapDroits à Lyon en juillet 2021, à laquelle j'ai participé grâce à Cyril Desjeux, que j'ai découvert la participation à la recherche qui est, depuis, devenue pour moi une évidence. Cyril Desjeux, qui est directeur scientifique d'Handéo et docteur en sociologie, m'avait proposé d'intervenir à une table ronde sur la question du déménagement et de la mobilité

résidentielle. Mon positionnement en tant que personne concernée par le handicap physique : j'avais besoin de comprendre les raisons pour lesquelles, d'un point de vue sociétal, la seule place à laquelle je suis assignée ou que l'on m'accorde, c'est de ne me reconnaître capable, mais vulnérable et fragilisée. Pourquoi l'inclusion soi-disant souhaitée, réclamée, n'arrive pas à se mettre en place de manière pérenne ? » Je peux m'arrêter là si vous voulez... Sinon, il y a « Mon intérêt croissant pour la recherche, par cette découverte qui a fait naître en moi le besoin de comprendre ce qui joue dans l'imaginaire social, cette évidence d'une recherche fondée sur les trois entités académique, professionnelle et expérientielle, m'a poussée quelques années plus tard à m'engager ». Voilà. Ça, c'est la première question de Marika.

[Myriam Winance](#)

Benoît ?

[Benoît Eyraud](#)

Je crois que Myriam a organisé [cet échange] avec quatre personnes de CapDroits qui ne sont pas là aujourd'hui et nous les remplaçons au pied levé pour des raisons diverses, mais notamment de difficultés de trouver des auxiliaires pour pouvoir venir jusque-là, par exemple pour Marika.

Donc, moi, je suis Benoît, je suis sociologue et investigateur d'un des programmes du PPR, et là, je représente Isabelle Miranda. Elle est mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Elle dit qu'elle est professionnelle de l'accompagnement et de la relation dans les termes que l'on utilise au sein du collectif CapDroits. Elle dit qu'elle a l'impression de faire souvent face à un silence au sein de la recherche participative, qu'elle se sent un peu silencieuse, aussi bien par les experts académiques que par les personnes en situation de handicap. Elle est mandataire, et je crois qu'elle a d'autres cordes à son arc dans le travail social, dans d'autres... En tout cas, elle nous soutient à travers des tas de compétences qui ne sont pas du tout seulement reliées à sa profession de mandataire judiciaire.

Et peut-être dire aussi, pour moi, pour répondre à ta question, je crois que je n'ai jamais utilisé, le terme — mais je vais l'utiliser — je crois que j'ai été aidant, mais je ne le suis plus trop. J'ai plutôt été aidant de personnes en situation de troubles psy. Dans mon environnement, il y avait des personnes avec d'autres types de handicap, mais ça me parlait moins quand j'étais jeune ; ça a changé depuis.

[Myriam Winance](#)

Christophe n'est pas deux, en fait, il est trois ! Et je vous redonne donc la parole. Karen Buttin, qui, elle aussi devait venir, qui n'a pas pu venir.

[Christophe](#)

Elle est dans le train ! Et malheureusement, vous connaissez les principes de la SNCF... Les imprévus !

Donc voilà, je lis le texte de Karen : « Globalement, je me positionne en tant que personne directement concernée par la vulnérabilité, ayant été initialement identifiée comme telle. Et c'est dans une volonté de partage et d'interconnaissance que j'ai débuté une formation académique. Cette formation m'a permis de développer un travail partant de l'ethnologie de soi-même, de mieux comprendre mes partenaires issus du champ académique, mais aussi de mieux appréhender les enjeux de la recherche participative. Avant toute considération déontologique et/ou éthique de la recherche dite participative, je tente de ne jamais perdre de vue qu'il convient d'organiser une collecte des données participatives efficace. Pour cela, nous savons que des pratiques sont à suivre afin de maintenir les modes de façon opérationnelle, mais cet objectif est très difficile à atteindre au regard des contraintes extérieures, mais aussi parfois personnelles ou collectives. L'est-il seulement ? Dans le cadre de la recherche participative, je m'attache pour cette raison à un exercice régulier

d'autoréflexivité de ma pratique. En effet, théoriquement, pour débuter, il convient d'élaborer un protocole de recherche participative... ».

Benoît Eyraud

Tu peux dire deux mots sur toi, Christophe ?

Christophe

Oui, pourquoi pas ? Étant donné qu'on fait de la recherche participative, en tant que facilitateur-chercheur, au nom de CapDroits et aussi de la Trame, parce que je représente aussi la Trame par le biais de CapDroits. On fait beaucoup de recherches participatives en sociologie de la personne vulnérable et de la personne en situation de handicap. Dans mon parcours, on va dire que j'étais curieux de savoir comment ça se passait, comment ça se déroulait, par le biais des questionnaires à l'époque, jusqu'à arriver à Lyon 2 pour les mettre en pratique. J'ai trouvé ça très intéressant aussi de voir... d'appliquer en tant que citoyen, et de mettre en application juridique, c'est-à-dire sur les lois, que ce soit à l'Assemblée nationale ou carrément dans les assemblées européennes, donc, voilà, et c'est très intéressant de voir les enjeux, de mettre en pratique et de se faire comprendre et entendre à travers les contextes, les difficultés qu'il y a dans la société actuellement sur les personnes vulnérables et handicapées.

Myriam Winance

Merci. La suite de la table ronde, mais je vois que le temps presse, donc, je vais demander à mes intervenants d'être encore plus courts, on l'avait prévue à travers trois questions, chacun va répondre à une question très rapidement. Je voulais d'abord revenir sur la question de la coconstruction. C'est un mot qu'on retrouve souvent : on coconstruit des questions, des connaissances, etc. On l'a vu, en fait, il y a une diversité de positionnements et j'aurais voulu qu'à partir de vos projets, vous exploriez ou vous nous expliquiez ce qu'est cette coconstruction à partir de la diversité des positions.

Donc, Alain, je propose que vous rebondissiez sur cette question à partir de vos projets communautaires qui sont, je pense, assez particuliers, en fait.

Alain Plattet

Merci de me redonner la parole. Effectivement, si on coconstruit, on part du principe qu'on va prendre en compte plusieurs voix ; on part aussi du principe que ces voix sont ou devraient être mises à égalité. J'ai bien aimé ce qui a été dit sur les enjeux de pouvoirs tout à l'heure. En tant que ville, on est conscient de ça et on pense que donner des gouvernances, des accompagnements au niveau des quartiers, ça doit être mis en place pour créer des tables de discussions non seulement avec des habitants, mais aussi des partenaires actifs dans les quartiers. Donc, pour déployer ces tables, cette coordination, on s'appuie sur l'animation sociale et culturelle. Des animateurs qui vivent la pratique au niveau du terrain, qui sont capables et qui sont formés pour créer cette animation. Ils sont aussi entre eux dans des savoirs métier très forts, à valoriser, avec les jeunes, avec les adultes, les seniors, certains avec des thématiques, des précarités, et des handicaps. Ils sont capables, ou pas, mais de traiter des thématiques et aussi inviter d'autres gens justement pour traiter des thématiques au niveau de ces tables.

On est en train de mettre en place une coordination des quartiers pour écouter différents avis et les remonter avec une équité, une égalité d'importance. Ce n'est pas si facile. Quand on dit aux gens qu'on va créer, non pas un projet, mais un processus, qu'on veut créer ces tables pérennes sur le long terme, c'est-à-dire qu'on ne va pas faire une recherche, traiter un thème, mais des thèmes ensemble sur le long terme et changer notre manière de faire. On peut réussir ou louper, mais la

seule condition pour être autour de la table, c'est d'accepter que notre voix soit une parmi les autres et que, finalement, on se coordonne.

Est-ce que la ville, en coordonnant ces tables, se place en leader de projet ? Non. On veut être des coordinateurs et amener de la fluidité et du dynamisme participatif aux recherches et au déploiement de ces recherches à un degré de granularité pour pouvoir atteindre les gens, avec la motivation d'avoir un maximum de voix enfin représentées pour tout un chacun à différents niveaux.

Si on le fait au niveau du terrain, il faut aussi manager ces équipes et que le management demande aussi une compréhension et une position par rapport à ces équipes, un déploiement partenarial, institutionnel aussi avec les politiques. Il y a aussi un suivi d'implémentation à faire au niveau du véhicule politique, de la transformation des gens. Tout le monde se transforme dans les démarches participatives et il y a tout ça à prendre en compte. En termes de communication et de valorisation aussi, je pense qu'il y a vraiment une responsabilité administrative et politique qui nous est déléguée, nous, à la ville, de valoriser l'ensemble des acteurs qui se mettent dedans, d'avoir des moyens pour valoriser ces voix — des vidéos, des articles. Travailler à cette équité de visibilité, ce qui est relativement nouveau pour une ville. Ce que l'on est en train de mettre en place peut-être même changera la visibilité de certains acteurs et l'habitude de traiter avec certains acteurs. C'est le but aujourd'hui. On a quatre personnes coordinatrices qui deviennent des coordinateurs quartier qui œuvrent à la mise en place de ces tables et cette expérience va être pérenne et on pourra bientôt documenter cette manière de faire et son efficacité.

Myriam Winance

Merci. Léandre, j'aurais aimé que vous réagissiez aussi sur cette question de la coconstruction parce qu'une de vos activités, c'est d'accompagner des mastérants, ce qui est un autre challenge. Leur faire faire de la recherche participative ou de la coconstruction, ça implique aussi le directeur de mémoire, ce qui n'est pas simple. Comment coconstruisez-vous avec eux ? Et qu'est-ce que vous coconstruisez ?

Léandre Guignier

À la boutique des sciences, une de nos principales activités, c'est d'encadrer l'émergence de petits projets avec des associations et des mastérants souvent en master 2 pour coconstruire avec des associations un projet de recherche sur six mois dans le cadre de leur stage où ils sont rémunérés pour ce stage. L'une des particularités de cette coconstruction, c'est qu'elle commence bien avant l'arrivée et du chercheur, et surtout de l'étudiant. Au printemps de chaque année, on a une phase d'émergence où l'on accompagne plusieurs associations ; pendant le printemps, on rencontre une soixantaine d'associations, de petits collectifs, avec lesquels on discute, on essaie de construire ensemble dans des ateliers d'émergence. On réunit des associations pour qu'elles discutent. Elles vont partir de toutes leurs questions au sujet de leur activité, toute la demande sociale qu'elles pourraient avoir, pour canaliser le tout vers des questions de recherche que l'on va faire évaluer par un comité scientifique composé d'une trentaine de chercheurs à Lyon 2. C'est dans un second temps, après quasiment une année de travail que l'étudiant ou l'étudiante va s'insérer dans ce projet. Là où ça va être intéressant, c'est qu'on va se retrouver avec un collectif : l'association qui s'était mise en mouvement, un étudiant ou une étudiante, son directeur ou sa directrice de mémoire et on essaie la plupart du temps aussi de rajouter un chercheur associé qui connaît le sujet ou la recherche participative d'une manière différente pour construire ce cadre de réflexion. Donc, il va y avoir un travail de coconstruction commun à partir de cette question de recherche pour en faire une problématique de recherche plus fiable, plus ancrée sur la réalité disciplinaire de l'étudiant ou de

l'étudiante avec un apanage épistémologique un peu plus conséquent. Ce groupe de travail coconstruit une première méthodologie, le terrain.

Notre tâche à la Boutique des sciences, ça va être d'être dans cette position intermédiaire de facilitateur, d'être là entre l'étudiant, les chercheurs et l'association pour aider à cette participation, pour s'assurer que l'étudiant trouve sa place dans un projet qui est parfois un peu compliqué — ce n'est pas forcément évident pour un étudiant d'entrer dans un projet qui est antérieur à lui, pour les associations, surtout, c'est un projet qui est sur le long cours, la plupart du temps, c'est un sujet qui leur tient à cœur sur des activités qu'ils ont commencées depuis des années et qui continueront après la venue de l'étudiant —, s'assurer qu'il y a une coconstruction qui se fait et on va aussi aider l'étudiant avec des journées de formation méthodologique (méthodes de participation pour faire participer les membres de l'association, du terrain).

[Myriam Winance](#)

Merci. Il y avait Marika aussi qui avait abordé un point intéressant sur ce point-là, que vous venez d'ailleurs d'aborder, qui est la question de la formation. Pour coconstruire ou avant de coconstruire, il y a la question de l'apprentissage. Peut-être que, dans les recherches participatives, avant de coconstruire, il faut se conformer. C'était justement le point de Marika. Christophe, je vous redonne la parole. Ne vous privez pas aussi de répondre à cette question depuis votre position à vous et en votre nom à vous. Je vous laisse faire.

[Christophe](#)

Je réponds aux questions avec Marika.

« Dans ce premier positionnement des rôles aujourd'hui, mon positionnement en tant que présidente, j'ai souhaité en faire une forme de recherche d'ordre archéologique pour essayer de comprendre comment rendre possible une véritable inclusion et trouver à quel moment chacun pourrait participer à une recherche tout en se détachant de sa problématique propre. Dès lors, il est devenu évident, pour pouvoir apporter des questionnements, pour apporter les différents témoignages et analyser les données dans une recherche complète, en collaboration, avec les trois entités présentes à CapDroits avec toujours à l'esprit la convergence des différentes disciplines sur lesquelles je dois m'appuyer. Par exemple, dans les recherches participatives, on utilise souvent un terme, celui de "construction". À partir de différents projets auxquels j'ai participé, la coconstruction consiste à intégrer des personnes directement concernées, généralement absentes des débats qui les concernent. En ce sens, la coconstruction est devenue une certitude, un leitmotiv. Or, l'expérience est de l'ordre d'un vécu unique et singulier. Il n'y a pas ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Et, pour autant, le savoir expérientiel ne s'arrête pas à son vécu, tout comme le savoir académique et celui des accompagnants. C'est une longue formation. Qu'est-ce que l'expérience ? À quel moment un récit de vie se traduit-il en expérience ou fait-il expérience ? Participer au partage des savoirs situés à la croisée des problématiques politiques, sociales et épistémologiques, demander de participer à des personnes au titre de leur expérience sans les enfermer dans cette expérience pose la question de la pertinence de savoirs expérientiels. Par les trois entités, académiques, professionnelles et personnelles, qui n'ont pas le même objectif. Le savoir expérientiel est souvent présenté comme un nouveau Graal, une matière précieuse susceptible d'enrichir n'importe quel projet (recherche, enseignement clinique, gouvernance et organisations politiques, sociales) comme des pépites d'or brut. Il apparaît une plus-value inestimable, quel que soit le domaine, contribuant par exemple à améliorer la qualité des résultats de recherche ainsi que l'acceptabilité sociale et la pertinence des projets. » Il y a plein de trucs, mais après, est-ce que vous voulez que je continue ?

Myriam Winance

On peut en rester là, parce que, après, ça va faire fort long. Merci.

Il y a effectivement cette question des savoirs expérientiels qui est importante. Ça nous fait passer à la question suivante que je voulais aborder, celle de la relation entre productions des connaissances et transformation sociale. Comment dans la recherche participative — Dario, vous avez commencé à en parler dans votre topo - se fait ce lien entre connaissances et transformations sociales ? À partir de votre projet Cause Commune, j'aimerais que vous reveniez un petit peu sur cette question.

Dario Spini

Oui, ça se pose à différents niveaux, évidemment. Tout d'abord, je tiens à dire que, justement, on a une collaboration avec des rôles et des compétences qui ont été définis et puis des moments où, justement, on essaie de rapprocher nos compétences, de les enrichir par la discussion et par un processus de collaboration et d'échanges. Typiquement, ça voulait dire que... je suis plutôt un quantitativiste, pour me positionner par rapport à ce que je peux faire comme type de recherche, on a donc décidé de faire une étude longitudinale qui suive le processus, qui interroge la population à trois reprises. Dès le début, on a essayé autant que possible, et ça n'a pas toujours été aussi poussé que ce qu'on souhaiterait — ce sont les limites aussi de différentes contraintes — mais d'une part de travailler avec certains groupes d'habitants pour construire le questionnaire, alors peut-être pas les questions de recherche en tant que telle, mais au moins, typiquement, on avait des symptômes dépressifs, on les a enlevés parce qu'ils ont dit qu'ils ne voulaient pas répondre à ce type de questions, alors qu'on les posait de manière régulière dans des recherches précédentes ; de manière aussi plus partenariale avec notamment le service de cohésion sociale, le service municipal, avec différents acteurs locaux, de se demander quel type d'indicateurs pourrait leur être utile pour guider leurs actions sociales et la vie de quartier. Et donc, du coup, on a été chercher des modèles aussi, pas nos modèles habituels, forcément, mais où on se dit qu'on doit répondre à une demande, à une volonté justement de renforcer les relations sociales, la cohésion sociale, l'empowerment, etc. On est parti sur le modèle de la qualité sociale, que je n'avais personnellement jamais utilisé. Ça veut dire une certaine flexibilité dans la discussion pour essayer de trouver une solution commune qui peut satisfaire et arriver pour finir à parler aux uns et aux autres. Ça, c'est tout un travail. C'est par tâche, par demi-journée, par des articles, des choses qu'on faisait ensemble, qui nous permettent de nous rencontrer et de nous enrichir sur ces différentes questions de la recherche.

C'était la même chose un peu du côté de l'action où on avait un rôle mineur et où on essayait de dire : il faut faire peut-être attention à ça, il faut peut-être qu'on discute de ça, peut-être que je peux inviter ou intervenir sur ce forum sur cette question...

Il y avait un leadership assez clair de qui était le professionnel de quoi, et en même temps beaucoup à faire pour pouvoir collaborer.

Myriam Winance

Merci. Cette question du lien entre production de connaissances et transformations sociales, elle pose aussi la question des temporalités, qui ne sont pas toujours accordées. Et là, Valérie, j'aimerais que vous nous donniez votre point de vue sur cette question des temporalités des deux processus.

Valérie Hungetobler

Ça rejoint un peu des éléments qui viennent d'être abordés par Dario, mais aussi dans ce que disait Marika. Je pense qu'il y a la question de la temporalité, il y a aussi peut-être la question des objectifs, il y a différents éléments qui reviennent.

Effectivement, avec des temporalités qui, parfois, sont très différentes dans le sens où, dans nos métiers de chercheurs, qui sont liés à des financements, fait que, effectivement, on a des temps donnés ou restreints pour réaliser un certain nombre de choses. À partir d'un certain moment, on n'a plus les forces nécessaires pour continuer de travailler sur certaines questions, et ce sont des processus, qui devraient pouvoir s'inscrire dans le long terme, ça demande du temps, ça demande des allers-retours, de la mise en cohérence, du partage pour se mettre d'accord sur un certain nombre de choses. Et puis parfois, effectivement, les conditions de la recherche ne permettent pas de le faire de manière peut-être tout à fait satisfaisante.

Et puis, en termes de temporalité, j'observe aussi que les attentes, par rapport à la temporalité, à ce qu'on aimeraient en faire et ce à quoi on aimeraient arriver — et c'est peut-être aussi les objectifs —, ne sont pas les mêmes. Des fois, la recherche prend le temps de la recherche et puis, quand on est une personne concernée, ou professionnel confronté à des difficultés, impliqué dans la recherche, on aimeraient que les choses aillent beaucoup plus vite et que l'on ait des résultats ou des choses à montrer, à documenter, qui permettent de faire bouger les choses, effectivement, et d'amener à du changement social, à des changements de pratiques. Et parfois, ça ne va pas suffisamment vite.

Juste une petite anecdote. Ce n'était pas un processus de recherche, mais dernièrement, j'étais dans un congrès où intervenaient également des gens qui venaient d'institutions et des professionnels et là, en l'occurrence, il y avait un groupe qui présentait un projet de nouvel EHPAD, qui avait été pensé en Suisse, en l'occurrence, et qui a voulu s'inscrire, c'est intéressant parce c'était porté par des ingénieurs, dans une démarche participative, nous disaient-ils. Ils nous expliquaient tout le processus, le temps que ça prenait, les démarches, et au final, entre le moment où ils avaient commencé à concevoir le projet et la réalisation effective, il avait fallu au moins dix ans. La région dans laquelle se déroulait cette histoire-là, qu'on connaît bien, la durée de vie dans un EHPAD de ce type, c'est deux ans et demi, donc, je me suis demandé quel type de participation, ou comment leur participation était effectivement pensée avec les personnes qui vivaient dans cette institution pour mener réellement... enfin... je n'en dirai pas plus ! Mais ils ont été en peine de répondre, d'ailleurs, à la petite question que je leur ai posée à ce propos-là.

Donc, voilà, on voit bien qu'il y a des champs de tension à ce niveau-là. Et pareil sur les objectifs qui sont définis : sur quoi on se met d'accord ? Qu'est-ce qu'on a l'intention de faire ? Qu'est-ce qu'on aimeraient faire avec ce projet en commun ? Alors, les objectifs de la recherche et les objectifs individuels, les objectifs des différentes parties prenantes ne sont pas toujours les mêmes. Je le vois très fortement dans les recherches mandatées ; on est souvent appelé par des collectivités publiques ou par des institutions pour mener des projets ensemble, où il y a un énorme travail qui doit être fait en amont sur la définition des objectifs : qu'est-ce que l'on veut, qu'est-ce que l'on vise, qu'est-ce quel « on va pouvoir faire et ne pas pouvoir faire ? Un énorme travail sur la définition des rôles de chacun, vraiment, et sur l'expertise. Parce que Marika le disait, c'est ce Graal. On n'a pas tous les mêmes compétences. On n'a pas tous la même expertise. Et ça, je pense que c'est le premier pas, être capable de reconnaître le fait que chacun peut apporter quelque chose, mais que l'on n'est pas transposable, que l'on ne fait pas mieux que les autres ailleurs. Il y a une complémentarité, mais qui n'est pas facile à trouver.

Ces éléments-là doivent aussi être posés de façon extrêmement claire au début du projet, et doivent revenir tout au long du projet. Dans la recherche qui dure sur le temps et dans la recherche mandatée en particulier où il y a des attentes spécifiques, je vois à quel point on doit revenir sans arrêt sur ces éléments et les clarifier, les rediscuter et se remettre d'accord pour être sûr, effectivement, d'arriver à quelque chose de satisfaisant.

En tant que chercheur — c'est particulièrement le cas avec la recherche mandatée — c'est dire : ok, on va répondre à des interrogations, on vient nous chercher pour notre compétence de chercheur, avec des attentes particulières... en Suisse, on a notamment les offices fédéraux, donc les ministères, qui parfois font des appels d'offres ouverts, mais c'est fou parce que, dans le descriptif de l'appel d'offres, il y a pratiquement les réponses aux questions qu'ils posent. Donc, il y a vraiment tout un travail de déconstruction qu'on doit faire, nous, et un travail de rigueur scientifique qui est fondamental tout au long du processus, et puis d'honnêteté intellectuelle. On ne va peut-être pas répondre de la bonne manière ou de la manière qui est attendue, et c'est comme ça. On doit aussi se mettre d'accord sur ces aspects-là et y revenir, là aussi, pour qu'il n'y ait pas des déconvenues en fin de projet et des grosses déceptions de chaque côté.

Myriam Winance

Sur ce point, Isabelle évoquait aussi un aspect intéressant, c'était comment la recherche avait modifié sa pratique de mandataire judiciaire, Benoît, je te laisse porter sa parole.

Benoît Eyraud

Une pratique devenue beaucoup plus plastique, beaucoup plus individualisée, moulée aux contours des besoins de chacun pour soutenir les capacités, bien plus que pour pallier des impossibilités, ou contrôler des déviances. Elle a l'impression que les personnes qu'elle accompagne s'autorisent avec elle, s'autorisent dans leur vie, un peu plus à s'exprimer, à construire, à rêver, prendre des risques ; bref à retrouver une vie vivante. Elle dit aussi qu'elle ressent un environnement qui demande toujours plus de sécurité, de garantie, de maîtrise, etc., et que les protocoles de recherche participant parfois de ce besoin de maîtrise. Cela peut autant être un frein qu'un levier pour comprendre sa pratique professionnelle.

Je veux faire un rebond sur le geste que vous faisiez tout à l'heure, la spirale. On essaie de mettre ce terme de spirale au cœur de notre réflexion méthodologique. L'un des membres du consortium nous dit toujours que dans un groupe de travail, c'est souvent que ça revient, on tourne en rond, on tourne en rond, on tourne en rond, et souvent, ça vient d'où, c'est toujours un peu inattendu, la personne qui redit : en fait, il y a un cap, on avance un peu. On croit en une certaine... aussi bien en termes... comment dire, dans les théories de relations internationales, pour dire que les normes internationales ne viennent pas d'un coup s'appliquer, il y a des va-et-vient entre les niveaux locaux et supranationaux, etc., mais la spirale c'est aussi une psychodynamique de la présence et de l'absence. Personne n'est présent toujours, personne ne participe à 100 % tout le temps. Il y a plusieurs niveaux à propos de l'apprentissage, mais c'est penser qu'il y a des présents et des absents, en alternance, mais que le mouvement continue à avancer.

Myriam Winance

Merci. On a une dernière question, mais non des moindres, c'est celle des relations de pouvoir, qui participent au processus de recherche et des connaissances. Et Karen avait sur cette question-là des choses intéressantes à dire. Donc Christophe, je vous laisse répondre, si on veut prendre une ou deux questions.

Christophe

Je cite. « Tout d'abord, je crois important de remercier Jean-Philippe et Marika Lefki, avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler sur la question éthique. Effectivement, je ne suis pas sans considérer cette réflexion comme avant tout collective. La démarche éthique à CapDroits, une vigilance par une autorégulation, l'accompagnement et l'évaluation individuelle et collective. Si on prend l'exemple de la démarche éthique de CapDroits, celle-ci devrait être envisagée en lien avec son objet, ses

modalités de recherche, mais également les aspects de régulation éthique externes. En effet, CapDroits est une démarche participative de laquelle découle un certain nombre d'exigences éthiques particulières. L'axe du travail essentiel a été de promouvoir le caractère éthique de la démarche participative et de recherche scientifique et citoyenne qui constitue CapDroits. Pour cela, il promeut une vigilance collective ». Son texte, c'est un peu... Je vais remettre ça dans l'ordre... Il y a des écritures qui sont très fines... Donc « La protection des personnes, l'intégrité scientifique de la démarche, la responsabilité sociale, c'est-à-dire promouvoir un exercice plus effectif des droits humains pour tous, par la participation de toute personne intéressée à chaque étape du projet. Enfin, l'accessibilité des résultats de la recherche ». Après, je ne sais pas s'il faut que je continue, étant donné que vous avez un timing.

Myriam Winance

Oui, merci, je pense qu'on peut en rester là.

Merci à tous. On a presque un quart d'heure quand même pour les questions dans la salle.

Claude Martin

Merci beaucoup d'avoir réussi à serrer, condenser et donner tout cet aperçu. Il y a un point que vous avez tous mentionné, qui pèse très lourd dans ces démarches, c'est le temps. C'est-à-dire qu'on a affaire à des dispositifs qui précisément doivent en amont, avec tous les interlocuteurs concernés, savoir qu'on rentre dans un processus de longue durée. Ce n'est pas seulement la temporalité de la recherche habituelle — dont on dit souvent d'ailleurs qu'elle est beaucoup trop longue par rapport à la décision —, là, on est dans quelque chose qui dépasse encore de très loin, je pense, les bornes habituelles de ce qu'on essaie de faire quand on tient à fabriquer ces espaces de coproduction. Ça veut dire qu'il y a du recueil de données, qu'il y a de l'analyse différenciée des données recueillies par des interlocuteurs différents, et de fabrique des consensus autour des positions qui peuvent être adoptées par chacun, et si on fait le sacrifice de cette temporalité, alors on fait voler en éclat tout ce qui est l'ingrédient de base de ces dispositifs. Ça, c'est une adresse évidemment à ceux qui sont les demandeurs de la participation sociale. On est pris dans un espèce de double bind ; heureusement, le PPR a déjà une temporalité plus longue qu'à l'habitude. Nous sommes presque devenus coutumiers dans le monde de la recherche des dispositifs à deux ou trois ans, et il est très rare qu'on aille au-delà de ça, et effectivement les projets s'enchaînent et on trouve la temporalité longue dans la succession des projets. On a un nouveau projet, on réexamine des choses qu'on a déjà documentées, et c'est comme ça qu'on trouve le temps long. Dans la participation, je pense que ceux qui prétendent inciter à ce qu'elle se développe, et je pense bien sûr à des collectivités ou aux décideurs publics en général, je pense qu'ils n'ont pas tout à fait conscience de ce besoin spécifique qui est donné. Donc, là, il faudrait que l'on parvienne à adresser des messages, à socialiser j'ai envie de dire les fabricants de la demande sociale sur l'intérêt qu'il y a à déverrouiller cet enjeu de temporalité. Cela a des conséquences financières parfois, mais ce n'est pas le seul ingrédient. Il y a aussi l'espace de temps, les rendez-vous que ça suppose, et ça, je ne crois pas que ce soit perçu par toutes les communautés d'acteurs concernées, y compris d'ailleurs certains milieux professionnels. Donc voilà. Merci d'avoir montré que si on n'a pas cet ingrédient, alors il faut éviter de se gargariser de mots parce que l'on ne fera pas sans ce facteur premier, qu'on oublie trop souvent.

Myriam Winance

Juste sur ce point, effectivement l'appel « Sciences participatives » de l'ANR c'est deux ans, alors qu'elle est normalement sur des temporalités plus lentes, ce qui est assez surprenant.

[Une personne du public](#)

Je suis tout à fait d'accord sur la proposition qui vient d'être faite. Cela dit, je voulais témoigner d'un travail qui s'est fait avec des personnes déficientes visuelles, qui ont participé, y compris à la coconstruction de l'outil de recherche et du questionnaire. Et dire aussi que le fait de s'y être pris comme ça a permis aussi de faciliter l'accès au terrain. C'est-à-dire que la communauté des personnes a aussi utilisé tout son réseau pour aider à ce que l'étude puisse se faire. Et donc, en termes de temporalité, c'est vraiment important pour inciter de jeunes chercheurs à oser aller vers ce type de recherche, qui ne sont pas encore très bien reconnues aujourd'hui. C'est aussi un moyen de faciliter et de pouvoir avoir accès peut-être à des personnes ou à des façons de faire qu'on ne pourrait pas faire autrement, et c'est important qu'on le dise.

[Myriam Winance](#)

Merci. Je ne sais pas si quelqu'un veut... Karen vient d'arriver, donc je vous propose de nous rejoindre quand même, parce que vous avez fait un long voyage.

[Dario Spini](#)

Je vais juste faire part d'une expérience aussi. Une des réflexions que l'on avait, c'était de se dire que, souvent, le temps était lié à l'argent. En effet, les financements... On a imaginé avec des collègues enseignants de se soustraire un peu, d'utiliser l'enseignement pour aller sur le terrain avec des étudiants pour qu'ils apprennent aussi ce qu'est un moment de projet, et avec les jeunes chercheurs, etc., faire des choses. L'idée était de se dire qu'en fait, les prestations sont des prestations d'échanges non monétaires. C'est-à-dire que, nous, on va sur le terrain, la commune, la communauté, etc., nous ouvre ses portes, on a l'occasion de faire des choses avec eux, et en échange, c'est un lieu d'apprentissage, de co-apprentissage, mais aussi de formation. Et je viens de recevoir une réponse aujourd'hui, parce que je dois faire une convention avec cette ville avec laquelle on a engagé un diagnostic avec des cartes sensibles, un géographe, on fait plein de choses, et en fait, la juriste de l'université me dit qu'elle ne sait pas si on peut faire un contrat s'il n'y a pas d'argent. Et elle vient de me répondre qu'après discussion au sein du service juridique, il était possible de faire ce contrat dans ce cas. Donc ce n'est même pas évident. C'est pour vous dire aussi dans quel monde on doit fonctionner des fois. Même quand on essaie de s'extraire de la contrainte dans la collaboration, dans les échanges, et où on doit quand même contractualiser, car il y a des étudiants qui bougent, etc., des responsabilités diverses, le service juridique de mon université me dit que l'on me permet dans ce cas, mais ne pas penser que c'est la règle. Donc juste partager ça, dire que l'argent est aussi devenu un peu une colonne de ce qu'on fait, et quand on essaie de s'en défaire, ce n'est des fois pas permis, ou juste permis.

[Une personne du public](#)

J'avais justement une question sur justement les formes de reconnaissance reçues en retour par les personnes qui participent : qu'est-ce qu'elles ont en retour de leur participation à la recherche ? Parce qu'on sait que les chercheurs ont des articles, il y a leur nom dessus et vous êtes aussi rémunérés pour ce travail-là, mais pour les participants, est-ce qu'il y a une idée de les inscrire en tant que co-auteurs ? Et si c'est le cas, si c'est envisageable dans le monde de la recherche, comment on fait alors avec les enfants qui participent ? Voilà.

[Myriam Winance](#)

C'est une bonne question. Est-ce que Karen vous voulez...

Karen Buttin

Oui, excusez-moi, bonsoir. Mon absence est très significative des enjeux de la recherche participative, tant il est parfois complexe d'être présent. Dans tous les cas, sur la question de la reconnaissance, c'est une question très importante en effet. Je sais que dans bien des situations, notamment à CapDroits, on pratique la co-autorisation, bien sûr, qui peut être une façon de reconnaître l'implication des personnes. Et je pense même que cette implication doit être de toute façon reconnue d'une façon ou d'une autre. Mais je dois aussi souligner que sur la question juridique, je viens d'arriver, donc je n'ai pas tout entendu, mais effectivement, je me suis heurtée à un service juridique sur la question de la reconnaissance alors même que cette question est très importante. On voit bien que la notion juridique, en ce qui concerne la recherche participative, dans certains cas, dépasse certaines références qui sont les nôtres, peut-être de façon plus classique dans le champ de la recherche, notamment du point de vue de la propriété intellectuelle ou de la question des droits d'auteurs effectivement plus largement, le droit à l'image... Donc voilà. Et ce n'était pas du tout concernant CapDroits, cette dernière remarque, c'est dans un autre cadre. Mais il y a effectivement quelques flottements parfois. »

Dario Spini

Dans le cadre de Cause commune, j'avais été frappé par deux jeunes. On a fait un processus dans lequel il y avait des propositions de changements du quartier, etc. Et la question de la reconnaissance est, certes, importante, et peut-être d'autant plus avec certaines populations, mais il y a une autre question qui me paraît aussi importante, voire plus, et c'était un bon exemple — je vous dirai pourquoi après -, c'est que cette idée du bien commun, c'est-à-dire pourquoi on fait les choses est aussi un moteur. Si on arrive à se mettre d'accord sur pourquoi on fait les choses, ce n'est peut-être pas pour soi qu'on le fait, pour la reconnaissance de soi, alors peut-être du groupe — on peut discuter ensuite de qui —, mais ce n'est pas forcément le soi qui est engagé. L'exemple que je voulais donner, ces deux jeunes qui sont venus en disant : pour nous, c'est trop tard, on est trop vieux, on aimerait bien que les enfants du quartier, les futurs enfants aient quelque chose. Ils ne venaient pas pour une reconnaissance personnelle, mais pour un bien commun. Et je pense qu'il faut peut-être réfléchir à différents niveaux et que l'idée de la reconnaissance par l'auteur, évidemment, c'est bien, et si on peut le faire, si les conditions s'y prêtent, il faut le faire et trouver justement les communications, les différents types de communication, il n'y a pas que des articles scientifiques d'ailleurs, où justement la reconnaissance ou la mise en scène des uns et des autres puissent être faites. Je pense que c'est l'occasion d'ailleurs aujourd'hui, mais de l'autre côté, il faut aussi peut-être réfléchir à d'autres moyens de pourquoi on fait les choses.

Karen Buttin

Sur la reconnaissance, je voudrais tout de même souligner que c'est aussi un levier d'emprise. C'est justement parce que les personnes ont besoin de reconnaissance qu'elles sont aussi rendues vulnérables dans le contexte de la recherche. Donc on doit aussi porter attention au fait d'avoir une reconnaissance, mais équilibrée, qui implique peut-être une forme d'innovation sociale et économique, mais ça, c'est une autre temporalité.

Marie Assaf

J'ai une question en ligne, et je pense qu'on va s'arrêter là-dessus, parce que Myriam a fait un très bon travail pour la gestion du temps et je la remercie. Pour Benoît et Dario, pouvez-vous distinguer les notions de co-chercheurs et de co-enquêteurs qui permettraient de mieux distinguer les rôles des uns et des autres ? Vous avez deux minutes chacun.

Benoît Eyraud

Le zèle procédural et le zèle catégoriel permettent parfois d'éclairer les choses, mais en empêchent aussi beaucoup, c'est un premier niveau de réponse. Co-chercheur, co-enquêteur, parfois c'est distinct, parfois non à CapDroits, parfois ça devient clair, parfois ça se brouille. Ça dépend des contextes, et il n'y a pas une distinction qui tient, depuis dix ans que CapDroits existe, qui serait appropriable par tout le monde et qui serait ensuite diffusible et transposable ailleurs. Donc de manière contextuelle, on peut répondre, de manière générale, je ne tenterais pas une distinction.

Dario Spini

J'irais même plus vite. Je crois que je n'ai pas utilisé ces mots, donc...

Myriam Winance

On va clôturer cette table ronde. Merci à tous ; merci à Benoît et à Christophe d'être venu au pied levé, d'avoir affronté la pluie, merci à Karen d'avoir affronté la SNCF, et merci à tous.

Et je redonne la parole à Claude.

En savoir plus sur le PPR Autonomie

Découvrir le PPR Autonomie et ses activités : <https://ppr-autonomie.com/>

S'abonner à la newsletter du PPR Autonomie :

<https://survey.miti.cnrs.fr/limesurvey/index.php/489769>

Suivre le PPR Autonomie sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/77602129>

Suivre le PPR Autonomie sur Bluesky : <https://bsky.app/profile/ppr-autonomie.bsky.social>

Suivre le PPR Autonomie sur Mastodon : https://sciences.social/@ppr_autonomie